



Maire indifférent à non-alimentation en eau de ma maison

Par **poupette24**, le **22/04/2018** à **21:46**

Bonsoir à tous,

J'habite une maison construite en 2007 avec permis de construire etc...Depuis quelque temps l'eau semble s'être désamorcée de quelque part et je n'ai pas d'eau dans la maison, avertit le Maire est venu quelques fois avec son ouvrier pour ré-amorcer . Depuis plusieurs mois ,je n'ai pas d'eau rien n'arrive, je n'y habite plus mais j'ai besoin de retourner vivre dans ma maison avec ma mère âgée de 86 ans, que faire ? le Maire se fiche complètement de mon manque d'eau et ne fait rien. J'envisage un forage pour vivre normalement. Pouvez vous m'aider ? A qui signaler ce problème ?

Merci pour votre conseil. Bonne soirée à tous

Cordialement

Par **Tisuisse**, le **23/04/2018** à **07:33**

Bonjour,

Aviez vous eu de l'eau de façon normale en 2007 ?

Par **Visiteur**, le **23/04/2018** à **08:42**

Avez-vous contacté le service des eaux ? Si vous n'obtenez aucune réponse, contactez le délégué du défenseur des droits dont vous dépendez, en principe, il peut gérer ce genre de problèmes et tout ceci gratuitement